

Le glucose complément alimentaire ? Non

NUTRITION La justice européenne refuse qu'on prétende qu'il est bon pour la santé

- La Cour refuse de vendre du Dextro Energy en arguant d'un bienfait-santé.
- Les carences sont en effet rarissimes.

C'est une décision historique que vient de prendre la Cour de justice de l'Union européenne : elle a refusé à un fabricant de glucose de mentionner des slogans qui laissent entendre que la consommation de ses produits pouvait globalement être utile à la santé. La décision est historique parce qu'elle repousse pour la première fois des termes qui sont scientifiquement corrects mais dont l'emploi en contexte trompe le public, ce dont la Cour de justice a tenu compte pour motiver son refus.

Dextro Energy est une marque allemande bien connue de complément alimentaire. Quand, en 2006, la Commission européenne annonce qu'elle ne permettra plus aux fabricants d'aliments ou de compléments de mentionner n'importe quoi sur leurs emballages, mais imposera que ces « allégations de santé » soient préalablement autorisées sur base d'évidences scientifiques vérifiées par l'Agence européenne de sécurité alimentaire (Efsa), les responsables de la firme s'arrachent les cheveux. Mais ils prennent vite l'initiative de mentionner sur leurs emballages des phrases comme « Le

glucose est métabolisé dans le cadre du métabolisme énergétique normal de l'organisme », « Le glucose contribue au bon fonctionnement du métabolisme énergétique » ou « Le glucose contribue à une fonction musculaire normale ».

Sur le fond, rien à redire : l'Efsa ne peut nier qu'un lien de cause à effet peut être établi entre la consommation de glucose et le bon fonctionnement du métabolisme énergétique. Mais la Commission européenne décide exceptionnellement, en 2015, de ne pas suivre l'avis de ses experts : la Commission estimait en effet que les allégations de santé en cause envoyaient un message contra-

dictoire et ambigu aux consommateurs, car elles encourageaient la consommation de sucre, dont les autorités nationales et internationales recommandent pourtant la réduction sur la base d'avis scientifiques généralement admis. Même à supposer que ces allégations de santé ne soient autorisées que dans des conditions d'utilisation spécifiques, la Commission considérait que le message n'en était pas moins confus pour le consommateur si bien que les allégations en cause ne devaient pas être autorisées. La firme a fait appel à deux reprises. La décision rendue aujourd'hui rend définitif le refus des autorités.

« Paradoxalement, le sucre est un produit dont nous avons tout le temps besoin, qui sert notamment à faire fonctionner notre cerveau et nos muscles. C'est un

élément dit essentiel, le corps humain ne le fabrique pas, nous devons en ingérer pour vivre », explique le professeur Jean Nève, président du Conseil supérieur de la santé et co-auteur de l'avis de l'organisme sur les compléments alimentaires. « Mais cela ne suffit pas pour dire qu'il est utile de consommer un complé-

ment alimentaire pour cela. Ce n'est pas le cas dans le cadre d'une alimentation équilibrée. Et les enquêtes de santé publique disent plutôt que le Belge consomme déjà

trop de glucose, de sucres simples ou rapides, le produit que propose Dextro Energy. Il n'y a pas de carence généralisée en glucose, ce que peut laisser entendre les slo-

gans évoqués, qui deviennent donc trompeurs si on les confronte à la réalité du contexte. »

Cela signifie-t-il qu'il faut bannir le produit ? « Non, il peut être utile à certaines catégories de personnes, comme les gens qui font des hypoglycémies, par exemple certains diabétiques qui ne sont

pas stabilisés. Ou des alcooliques, à cause des atteintes au foie. Ou, dans un tout autre domaine, des sportifs de haut niveau. Il est normal qu'après un 20 km, on ait parfois les jambes qui flageolent. Quelques morceaux de sucre feront l'affaire. Ou un cube de Dextro Energy. Mais cela signifie que la vraie utilisation de ce type de produit est extrêmement rare, bien moins étendue que celle que

laissent entendre ces slogans qui figurent sur les paquets. C'est

contre cette utilisation que la Cour de justice se prononce. »

Paradoxalement, c'est de sucres lents que davantage de Belges manquent. Patates et pâtes entières apportent amidon et fibres, autant de sucres lents qui permettent une meilleure consommation physiologique des sucres nécessaires à l'organisme. Mais qui ne se vendent pas en petits paquets faciles à mettre en poche... ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

MODE D'EMPLOI

Qu'est-ce qu'une allégation de santé ?

Par allégation de santé, on entend toute mention selon laquelle la consommation d'un aliment donné ou d'un de ses ingrédients tels que, vitamines et minéraux, fibres et bactéries « probiotiques » peut avoir des bienfaits pour la santé. Par exemple, les affirmations selon lesquelles un aliment peut contribuer à renforcer les défenses naturelles de l'organisme ou améliorer les facultés d'apprentissage sont appelées allégations fonctionnelles génériques. On trouve également des allégations portant sur la réduction du risque de maladies ou sur la présence de substances susceptibles d'améliorer les fonctions normales de l'organisme.

FR.SO